



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du
JEUDI 1^{er} AVRIL 2021 à 19 h 00
en visioconférence**

OBJET : D6 - Compte administratif 2020 - Budget annexe Transports

Date de convocation : 26 mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 25

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Natacha MICHEL, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjointes ;

Anne DELAUNAY, Jean-Marc REGNIER, Jocelyne PELETTE, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Patrice BOUCHET, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Houria LADJAL, Médéric DIRAISON, Julien SARRAZIN, Micheline JULIEN, Patrick BRISSET formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 2

Jean-Louis BORDESSOULES à Cyril CHAPPET ; Ludovic BOUTILLIER à Micheline JULIEN

Absents excusés : 2

Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX ; Henoah CHAUVREAU

Présidente de séance : Françoise MESNARD, Maire

Secrétaire de séance : Médéric DIRAISON

Mme la Maire constate que le quorum (10) est atteint (article 6 de la Loi N° 2020-1379 du 14 novembre 2020) et ouvre la séance.

**N° 6 - Compte administratif 2020 -
Budget annexe Transports**Rapporteur : M. Matthieu GUIHO

Reprise des résultats 2019			
INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Reprise du résultat	170,46 €	Reprise du résultat	0 €
Réalisation exercice 2020			
Dépenses	10 000,00 €	Dépenses	61 409,87 €
Recettes	10 056,82 €	Recettes	61 409,87 €
Résultat investissement	56,82 €	Résultat de fonctionnement	0,00 €
Restes à réaliser			
Dépenses			
Recettes			
Résultat s/restes à réaliser			
Excédent d'investissement	227,28 €	Affectation à l'investissement	0,00 €
		Excédent de fonctionnement final	0,00 €

Détail des réalisations de l'exercice 2020 :

I – INVESTISSEMENT

- Dépenses
 - Remboursement capital dette 6 000,00 €
 - Amortissement subventions 4 000,00 €
- Recettes
 - Amortissement 10 056,82 €

II - FONCTIONNEMENT

- Dépenses
 - Charges à caractère général 8 426,16 €
 - Frais de personnel 42 867,49 €
 - Charges financières 59,40 €
 - Dotations aux amortissements 10 056,82 €
- Recettes
 - Vente de services 1 974,40 €
 - Subventions transférées 4 000,00 €
 - Subvention communale 53 542,47 €
 - Subvention Région 1 893,00 €

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20210401-
2021_04_D6-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 6 avril 2021
Affiché le 6 avril 2021

L'équilibre de la section de fonctionnement est réalisé par une subvention du budget principal d'un montant de 53 542,47 € en forte augmentation par rapport à 2019 (28 401,71 €) due essentiellement à la reprise, par la Ville, des dépenses liées au transport scolaire.

De plus, dans le cadre des contraintes liées à la crise sanitaire, désinfection du bus, la Région Nouvelle Aquitaine a versé une subvention d'un montant de 1 893 €.

Enfin, l'encours de la dette au 31 décembre 2020 s'élève à 6 000 €.

Mme la Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'adopter le compte administratif 2020 du budget annexe Transports, ainsi que la reprise des résultats.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, **à la majorité des suffrages exprimés (25) :**

- **Pour : 23**
- **Contre : 2 (Micheline JULIEN en son nom et celui de Ludovic BOUTILLIER)**
- **Abstention : 1 (Patrick BRISSET)**
- **Ne prend pas part au vote : 1 (Mme la Maire)**

**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20210401-
2021_04_D6-DE

Accusé de réception Sous-préfecture
le 6 avril 2021

Affiché le 6 avril 2021

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.